

faire promptement ces desiderata, il faut étendre le principe électif dans la mesure du possible, de telle sorte que le peuple soit à peu près l'unique maître de ses destinées.

Telles étaient les doctrines religieuses et politiques de l'*Avenir*. Les déclarations pontificales ont fait aujourd'hui la part de la vérité et de l'erreur dans une philosophie aussi méiée. Mais, sous la plume de polémistes de premier ordre, les artifices, même les plus risqués de ce *credo* libéral, exerçaient une sorte de fascination. Il fallait voir avec quelle éloquence l'*Avenir* faisait aux circonstances l'application de ses principes. Jamais pareilles philippiques n'étaient venues fondre sur le pouvoir, la bourgeoisie, l'université, les doctrinaires de toute taille et de toute couleur. Vainement, les ennemis se multipliaient, rien n'enchaînait l'audacieuse parole des nouveaux apôtres.

A travers le monde des nouvelles

Québec.—Les Quarante-Heures auront lieu à Saint-Ferréol, le 18 ; à Saint-Ambroise, le 19 ; au couvent de Saint-Casimir, le 21 ; à Saint-Henri, le 23.—Les Jésuites possèdent, comme l'on sait, une maison de retraite sur le chemin de Sainte-Foye, et ont jugé bon de placer dans le parterre une statue du fondateur de leur Ordre qui, paraît-il, donne la chaire de poule à certains fanatiques. Il faut être poltron au suprême degré pour trembler à la vue d'une simple statue de bois.—Plusieurs journaux ont critiqué vivement le discours prononcé par Mgr Paquet, le 27 août dernier, à l'occasion de la bénédiction de la pierre angulaire d'un collège commercial à St-François de la Beauce. M. Lambert, curé de cette paroisse, interrogé à ce sujet par le *reporter* d'un journal, a répondu ceci : « Pour ce qui me regarde, j'ai pris les paroles de Mgr Paquet en très bonne part et je n'ai pas trouvé déplacé que Mgr Paquet ait profité de la circonstance pour répondre aux reproches faits par les journaux depuis un certain temps. »—La plupart des journaux qui ont passé l'année à dénigrer notre système d'enseignement, ne voulant pas que l'on doute de la droiture de leurs intentions, cachent à leurs lecteurs les appréciations élogieuses que reçoit le Département scolaire de la Province de Québec, à l'exposition de Chicago.—M. Sauvalle, du *Canada Revue*, va faire partie, paraît-il, du personnel de la rédaction de la *Patrie* Bon à savoir.—Nous recommandons aux prières de nos lecteurs la doyenne de l'Hôpital Général de Québec, Sœur Saint-Olivier, décédée à l'âge de 77 ans et 10 mois, après 54 ans et 10 mois de profession religieuse.—Les journaux annoncent que MM. Mercier, Gouin et Lemieux ont pris une action civile à la Cour Supérieure de Saint-Hyacinthe, de \$20,000 de dommages contre Mgr Moreau, évêque du diocèse, et demandent à la cour d'exempter les paroisses intéressées de la soumission au décret de l'évêque érigeant une nouvelle paroisse formée d'une certaine partie des paroisses Notre-Dame des Anges, Stanbrige, Saint-Damien de Bedford et Saint-Sébastien.